

LECTIO DIVINA AVEC LE PÈRE LAGRANGE



La naissance de Jésus à Bethléem (8)

Lc 2. ¹ Or il arriva, en ces jours-là, qu'il sortit un édit de César Auguste [ordonnant] que l'univers entier fût recensé. ² Ce recensement fut antérieur à [celui qui eut lieu] Quirinius étant gouverneur de Syrie.

³ Et tous partaient pour s'inscrire, chacun dans sa propre cité. ⁴ Joseph monta donc aussi de la Galilée, de la ville de Nazareth, vers la Judée, vers la ville de David qui se nomme Bethléem – parce qu'il était de la maison et de la famille de David –, ⁵ pour s'inscrire avec Marie, sa fiancée, qui était enceinte.

⁶ Or, pendant qu'ils étaient là, le temps où elle devait enfanter arriva. ⁷ Et elle enfanta son fils premier-né. Et elle l'enveloppa de langes. Et elle le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie.

⁸ Et il y avait dans cette même contrée des bergers qui demeuraient aux champs et veillaient durant la nuit sur leur troupeau. ⁹ Et un ange du Seigneur parut près d'eux et la Gloire du Seigneur les enveloppa de lumière. Et ils furent saisis d'une grande crainte. ¹⁰ L'ange leur dit : « Ne craignez pas ; car voici que je vous annonce une grande joie, destinée à tout le Peuple ; ¹¹ car il vous est né aujourd'hui un Sauveur, qui est le Christ Seigneur, dans la ville de David. ¹² Et voici ce qui vous servira de signe : vous trouverez un petit enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche. »

¹³ Et aussitôt il y eut avec l'ange une troupe nombreuse de l'armée céleste, louant Dieu et disant : ¹⁴ « Gloire à Dieu dans les hauteurs, et paix sur la terre parmi les hommes de bonne volonté. »

¹⁵ Et lorsque les anges les eurent quittés allant au ciel, les bergers se disaient les uns aux autres : « Allons donc jusqu'à Bethléem, et voyons ce qui est arrivé [et] que le Seigneur nous a fait connaître. » ¹⁶ Et ils vinrent en hâte. Et ils trouvèrent Marie, et Joseph, et le petit enfant couché dans la crèche.

¹⁷ Ce qu'ayant vu, ils firent connaître ce qui leur avait été dit de cet enfant. ¹⁸ Et tous ceux qui les entendirent s'étonnèrent de ce qui leur avait été dit par les bergers ; ¹⁹ mais Marie retenait toutes ces paroles, les méditant dans son cœur (Cf. verset 51, § 14).

²⁰ Et les bergers s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu de tout ce qu'ils avaient entendu et vu, comme il leur avait été dit (Cf. Mt 2, 1, § 11).

Marie et Joseph, désormais inséparables, furent amenés à prendre le chemin de Bethléem. C'est là que Jésus devait naître d'après les prophéties. À vrai dire elles affirment une seule chose : que le Messie devait sortir de Bethléem, qui était la ville d'origine de David. Étant fils de David, on pouvait le dire issu de Bethléem. Cependant on entendait une prophétie de Michée dans un sens plus étroit, et la naissance de Jésus à Bethléem lui donnait un accomplissement plus sensible.

Donc, objecte une critique qui s'attribue un flair supérieur, c'est pour réaliser une prophétie qu'on a imaginé la Nativité à Bethléem. Renan a écrit sans sourciller, comme

si tout le monde était d'accord : « Jésus naquit à Nazareth¹. » Tout ce qu'a écrit saint Luc sur le recensement qui amena Joseph et Marie à Bethléem serait fiction pure.

Or on reconnaît aujourd'hui que ce récit aurait dû apprendre aux érudits certaines précisions qui se dégagent peu à peu des textes nouvellement découverts.

L'affirmation de Luc est que l'empereur Auguste ordonna le recensement de tout l'empire romain, qu'on nommait communément la terre habitée. Cette opération cadastrale fut appliquée même à la Palestine au temps d'Hérode. Elle eut pour résultat d'amener à Bethléem Joseph et Marie. Elle fut dans un certain rapport avec Quirinius qui fut légat de Syrie.

Ce dernier point n'est pas encore complètement élucidé. Nous avons proposé de traduire : « Ce recensement fut antérieur à celui qui eut lieu, Quirinius étant gouverneur de Syrie. » De cette manière il n'y a aucune difficulté. Il est certain que ce grand personnage fit opérer le recensement de la Judée au moment où elle fut incorporée à la province romaine de Syrie, en l'an 6-7 après J.-C., tout en conservant un magistrat propre, nommé procurateur. Ce recensement qui consacrait la domination de maîtres adorateurs des faux dieux fut l'occasion d'une terrible insurrection religieuse. Il demeura célèbre, et pour éviter toute confusion, Luc aurait distingué un recensement général de ce recensement spécial d'incorporation à l'empire.

D'autres préfèrent admettre que Quirinius, qui fut en effet deux fois gouverneur de Syrie, a présidé à ce premier recensement dans sa première légation ; mais il est difficile d'en fixer la date et encore plus de la faire concorder avec celle que suppose saint Luc.

De toute manière on reconnaîtra qu'une difficulté de chronologie, ou plutôt une incertitude sur un point particulier n'autoriserait pas un historien à mettre en doute un fait d'ailleurs plausible.

Or il est certain qu'Auguste a pris soin de faire recenser son empire, et s'il a conçu le dessein d'y comprendre le royaume d'Hérode, dont l'annexion était prochaine, ce n'est pas par égard pour le tyran vieilli et déconsidéré qu'il s'en serait abstenu.

Quant à la manière dont les Romains procédaient à cette description des personnes et des biens, même dans les provinces, nous sommes merveilleusement renseignés par un papyrus récemment découvert. Elle se faisait par maison, c'est-à-dire par clan, de sorte que chacun était obligé de revenir se faire inscrire à son lieu d'origine.

Gaius Vibius Maximus, préfet d'Égypte, ordonnait qu'en vue du recensement par maison qui allait avoir lieu, tous ceux qui s'étaient éloignés pour un motif quelconque retournassent dans leurs foyers pour remplir la formalité accoutumée du recensement². S'il en était ainsi en 103 ap. J.-C., ce fut à plus forte raison le cas quand les coutumes anciennes n'avaient pas été nivelées par les usages du droit romain.

¹ Ernest RENAN, *Vie de Jésus*, Paris, Michel Lévy Frères, 1863, p. 20, et il a osé appeler en témoignage les évangélistes sans tenir compte des textes les plus clairs.

² Papyrus de Londres, III, p. 125.

En Égypte on exigeait des prêtres seulement leurs titres généalogiques en règle. Chez les Sémites les familles, même dans une humble condition, se piquaient de connaître leurs ancêtres.

Aujourd'hui encore chaque Maronite émigré, à Jérusalem ou jusqu'aux États-Unis, sait très bien à quel clan il se rattache et dans quel village il devrait retourner pour se faire inscrire si cela était requis.

Joseph devait donc, comme descendant de David, se rendre à Bethléem. Qu'il y ait amené Marie, cela se comprend assez, ne voulant pas la laisser seule. Et pourquoi n'auraient-ils pas eu la pensée de séjourner quelque temps à Bethléem, ayant été avertis que Jésus serait le restaurateur du trône de David ?

Ainsi par ce décret du maître de l'Empire, mettant en mouvement ces humbles personnes, s'accomplissait une prophétie : « Que faites-vous, princes du monde ... mais Dieu a d'autres desseins que vous exécutez sans y penser par vos vues humaines³. »

En règle avec l'érudition la plus chatouilleuse, nous pouvons nous livrer en paix au charme de ce récit qui remplit les cœurs de joie, ceux des enfants et plus encore ceux des mères.

Joseph et Marie s'engagèrent donc sur la route qui de Nazareth conduisait à Jérusalem, puis à Bethléem, distance bien longue à parcourir dans la situation de Marie, car, à moins d'entrer dans la voie des apocryphes, nous devons penser qu'elle en éprouvait une certaine incommodité. Les Romains n'avaient pas encore tracé leurs routes admirables. Cependant on pouvait faire le trajet dans des chars, et plus commodément dans des litières. Mais le couple était sans doute trop pauvre pour recourir à ces moyens luxueux. À Bethléem ils ne trouvèrent pas de place dans ces grandes auberges qu'on nomme aujourd'hui des *khans*, où les gens et les bêtes s'installent comme ils peuvent les uns à côté des autres. Le bureau de recensement fonctionnant alors à Bethléem attirait beaucoup de monde. Ils trouvèrent cependant l'hospitalité la plus modeste dans une de ces grottes qui servaient de demeure pour les personnes et d'écurie pour les animaux. Peut-être étaient-ils là depuis plusieurs jours, Joseph attendant son tour pour être inscrit, quand Marie enfanta son fils premier-né. Saint Luc qui emploie cette expression savait très bien qu'aucun chrétien de son temps ne s'y méprendrait. Il ne parlera jamais de frères ou de sœurs de Jésus : personne n'ignorait que ce premier-né était demeuré unique. Il préparait seulement ainsi, en écrivain prévoyant, ce qu'il aurait à dire de la présentation au Temple regardant les premiers-nés. Dans cette habitation-écurie il y avait naturellement une mangeoire en forme de petite nacelle pour contenir l'orge offerte aux bêtes de somme ; elle servit de berceau pour y déposer l'enfant que Marie elle-même enveloppa de langes. La naissance de ce fruit divin n'avait pas intéressé sa virginité plus que sa conception, d'une manière ineffable que nous devons supposer digne de Dieu et de la Mère qu'il avait choisie pour son Fils.

Le lieu traditionnel de la Crèche, assuré par une longue tradition⁴, est un peu à l'est et en contrebas de l'ancienne bourgade, située au point le plus élevé du village actuel.

³ Bossuet Jacques-Bénigne, *Œuvres complètes, Élévation sur les mystères ; v^e Élévation*.

⁴ H. VINCENT et F.-M. ABEL, *Bethléem. Le sanctuaire de la Nativité*, Paris, 1914.

En descendant encore à l'orient, on a bientôt franchi la limite des cultures. Bethléem était, bien plus que Jérusalem, la reine du désert. C'est encore là que les tribus nomades viennent acheter du blé et vendre leurs tissus et leurs fromages. Il y avait donc tout près des pasteurs qui gardaient leurs troupeaux. En hiver, et à la fin de décembre, date à laquelle s'est arrêtée la liturgie, les troupeaux des villageois étaient probablement rentrés la nuit dans les étables ; mais chez les vrais pasteurs il n'y en avait point au désert où la température est plus douce à mesure qu'on descend vers la mer Morte. Un groupe de ces nomades – car ils n'étaient pas de Bethléem – était demeuré éveillé cette nuit-là, devisant sans doute en gardant les troupeaux.

Soudain un ange se trouva près d'eux, et ils furent enveloppés de lumière. Cette lueur les effraya, leur paraissant surnaturelle.

L'ange dit : Ne craignez point ! Car il venait lui aussi annoncer la bonne nouvelle. L'évangile est donc bien tout d'abord un message du ciel à la terre. La révélation s'adresse à Israël : c'est le sujet d'une grande joie, car dans la cité de David un Sauveur vient de naître, qui est le Messie, Seigneur auquel est dû l'hommage. À eux maintenant de chercher et de se convaincre qu'ils n'ont pas été trompés par une illusion : ils trouveront un enfant dans une mangeoire, non pas abandonné dans sa nudité comme cet étrange berceau le donnerait à croire, mais enveloppé de langes.

Et comme si le ciel s'associait à cette joie, une troupe nombreuse de l'armée céleste apparut encore, louant ce Dieu d'Israël qui avait voulu être nommé Iahvé des armées d'en-haut, et qui allait être reconnu pour l'unique Dieu du monde :

Gloire à Dieu dans les hauteurs,
Et paix sur la terre parmi les hommes de bonne volonté.

Ainsi Dieu recueillera la gloire, la gloire du pardon accordé aux hommes qui voudront bien, d'une volonté droite, accueillir celui qui est venu pour les sauver, et leur apporter ainsi la paix.

Tel est donc l'évangile annoncé à ces hommes simples. Ils avaient conservé dans leur désert l'ancien idéal d'Abraham, venu en nomade de Chaldée, sous la tente qui seule abritait alors le culte du vrai Dieu. Tandis que l'Israël des villes n'évitait de se contaminer au contact des Gentils que par un isolement moral où il entraînait beaucoup d'orgueil, ces pasteurs, vivant de peu, de mœurs strictement surveillées, habitués à la présence de Dieu épandue dans les solitudes, se montrèrent dociles à la voix céleste. Ils se dirent les uns aux autres : « Allons donc jusqu'à Bethléem, et voyons ce que le Seigneur nous a fait connaître. » Ils vinrent en hâte, virent le signe donné par Dieu, répandirent à leur tour la bonne nouvelle, et retournèrent vers leurs troupeaux.

Mais l'écho le plus fidèle de toutes ces paroles, la pénétration la plus intime de toutes ces choses étaient dans le cœur de Marie, où convergeaient tous les desseins de Dieu.

À suivre
10_Les observances légales (9-10)

*In L'Évangile de Jésus Christ par le P. M.-J. Lagrange des frères Prêcheurs
avec la synopse évangélique traduite par le Père Lavergne, Lecoffre-Gabalda (1954).*